## ÉDITORIAL

## Faisons le point : confiance pour 1997

'adresse mes vœux les plus sincères et les plus cordiaux à tous les membres de notre Société. Que cette nouvelle année leur apporte la réussite professionnelle et le bonheur dans leur vie personnelle.

Pour évaluer les possibilités qui s'ouvriront en 1997, il est bon de faire le point sur le passé récent. La restructuration des laboratoires de recherche publique, en relation avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR), et la Direction du CNRS, s'est poursuivie, et l'on peut espérer que nous pourrons tous bientôt nous consacrer complètement à nos travaux.

Parmi les événements favorables, il faut signaler le soutien apporté à notre Société par la Direction Générale de la Recherche et de la Technologie pour encourager son effort en direction des enseignements du premier cycle. Nous sommes très reconnaissants de ce soutien, non seulement pour son aspect matériel très précieux, mais aussi parce qu'il montre que notre action est appréciée. D'autres projets en cours verront s'intensifier ces précieuses relations entre notre Société et le ministère.

Avec le CNRS et le nouveau directeur du département Chimie, la concertation est à l'ordre du jour et une valorisation des efforts est attendue.

Un point très important est l'intensification de la concertation entre les « universitaires » au sens large et les industriels. D'une part, l'Union des Industries Chimiques (UIC) a pris l'initiative de dialogues entre ces deux groupes de professionnels (L'Actualité Chimique, 1996, 2-3, p. 5). Il s'agit de préciser des domaines d'intérêt industriel où les connaissances fondamentales demandent à être avancées pour une meilleure action. L'atmosphère est très encourageante en ce sens que chacun fera son métier.

D'autre part, deux programmes où des moyens matériels viendront aider les recherches communes, sont d'ores et déjà lancés : le programme Reactif, par le MENESR, le ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications et l'Anvar d'une part, et le programme « 50 Technologies clés » d'autre part, par le ministère de l'Industrie et les Drire (L'Actualité Chimique, 1996, 6, p. 23).

Sur le plan national, nous nous efforçons de développer la concertation avec d'autres organisations : sociétés savantes, associations, etc.

Au plan européen, la fusion entre l'ancienne FECS (Federation of European Chemical Societies) et l'ECCC (European Community Chemistry Council) a été signée à Athènes en septembre 1996. Le nom de FECS a été conservé pour la nouvelle entité, les questions concernant les rapports avec la Communauté (maintenant l'Union) européenne restant du ressort de l'ECCC. Mon prédécesseur, J.-B. Donnet, a été élu au Conseil. Trois des anciennes « working parties » de l'ancienne FECS sont transformées en divisions de la nouvelle FECS : Éducation, Analyse et Chimie alimentaire.

D'autres objectifs sont poursuivis, soit par démarche européenne, soit par démarches bilatérales :

- Production et diffusion d'un « magazine européen » qui prendra la forme d'un supplément aux magasines nationaux.
- Extension aux membres des sociétés sœurs de certains des avantages consentis aux membres propres : réductions pour les manifestations scientifiques, abonnements, etc., en vue de la constitution progressive d'un « espace européen » où les membres des sociétés participantes seraient « chez eux ».
- Production en commun de journaux primaires européens ; Chemistry, an European Journal, sera séparé de Angewandte Chemie dès le début de 1997 ; il sera produit par un consortium de sociétés chimiques européennes. Les membres de la SFC bénéficieront de conditions d'abonnement privilégiées (SFC Info, octobrenovembre 1996, p. IV).

Pour pouvoir participer dans de bonnes conditions à ces opérations qui devraient être très bénéfiques, il

importe que les voix françaises s'accordent ; c'est pourquoi, tous les efforts seront faits en vue de coopérations fécondes avec tous ceux qui le voudront aussi.

1997 sera l'année de notre prochain congrès général. « SFC 94 » à Lyon avait connu un grand succès ; il est fort important qu'il en soit de même pour « SFC 97 » (8-12 septembre) à Bordeaux. L'affaire est bien engagée grâce à la compétence et au dévouement de tous, particulièrement des membres de la section régionale Aquitaine. Un programme très riche a été établi ; de nombreux colloques composants sont interdivisionnaires. Tout le monde déplore l'excès de spécialisation, voici une merveilleuse occasion d'élargir son horizon et de féconder sa propre recherche par des apports venant d'ailleurs.

Les divisions et sections régionales continueront, bien entendu, leurs activités propres qui constituent la vie même de notre Société.

Vous savez, par ailleurs, que notre rythme de parution de L'Actualité Chimique et SFC Info sera maintenant mensuel, ce qui devrait permettre de vous apporter une information de meilleure qualité (L'Actualité Chimique, 1996, 6, p. 3).

Merci d'avoir été si nombreux à répondre au questionnaire qui a été envoyé aux membres et aussi à de nombreux non (encore) membres. Les résultats en seront analysés avec la plus grande attention pour une plus grande efficacité.

Si tout n'est pas rose, tout n'est pas noir non plus et je suis sûr que, dans la concertation, l'année 1997 sera meilleure que l'année 1996.

Bonne année à toutes et à tous,

Marc Julia Président de la SFC



## Université catholique de Louvain Département de Chimie

Le Département de Chimie de l'Université catholique de Louvain recherche des candidats à un poste académique à temps plein dans le domaine de la chimie organique et/ou bioorganique. La fonction comporte une participation à l'enseignement de la chimie organique et la direction de recherches dans les domaines précités.

Le Département recherche des candidats créatifs susceptibles d'ouvrir de nouveaux domaines en chimie organique et/ou bioorganique. Le Département est constitué de 40 académiques et scientifiques permanents et est très bien équipé (RMN 500 MHz, 3 RMN 200 MHz, spectrométrie de masse, diffractomètre RX, etc...).

Le niveau de recrutement dépendra de la qualification et de l'expérience de la personne retenue.

Les candidats sont invités à envoyer un curriculum vitae et un projet de recherche au Professeur Marcel CROCHET, Recteur de l'Université catholique de Louvain, Halles universitaires, place de l'Université 1 à B-1348 Louvain-la-Neuve, Belgique. Ces documents et trois lettres de recommandation sont à envoyer à l'U.C.L. avant le 15 mars 1997.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du : Professeur J. MARCHAND-BRYNAERT, U.C.L., laboratoire de chimie organique de synthèse, place Louis Pasteur 1, B - 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE (BELGIQUE) - Tél. : 32-10-47.27.40 ou 46 Fax : 32-10-47.41.68 - E-mail: delaet@chor.ucl.ac.be.